

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DE L'ESSONNE

VILLE DE PARAY-VIEILLE-POSTE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance ordinaire du 26 septembre 2022

L'an deux mille vingt deux, le vingt six septembre, à 20 heures 00, le Conseil Municipal de la Commune de Paray-Vieille-Poste, légalement convoqué, s'est réuni, au lieu ordinaire de ses séances, à l'Hôtel de Ville, en salle du Conseil Municipal Pierre Bouquet, sous la présidence de Nathalie LALLIER, Maire.

Nombre de membres du Conseil Municipal en exercice	29
Présents	23
Pouvoirs	5
Votants	28

Présents :

Nathalie LALLIER, Fabrice WARGNIER, Caroline DELAVEAU-PIERACCI, Fouad IDHAMMOU, Françoise DODDI-POUYET, Catherine REYT, Pascal BRULFERT, Virginie PAPIN-FILIBE, Michèle PRIEUR, Sylvain HAMARD, Martine TEILLOUT, Hélène COLELLA, Sandrine PISANI-VETTRAINO, Alexandre MIRANDA, Adrien LEPORINI, Léa BELLARD, Ugo CAPOCCI, Nathanaël VETTRAINO, Claire MAURANGES, Gino CAPOCCI, Pascal PICARD, Peggy PERROCHON, Philippe BABY

Absent(s) excusé(s) et représenté(s) :

Alain COQUERAY a donné pouvoir à Fabrice WARGNIER, Jacques DI MARCO a donné pouvoir à Fouad IDHAMMOU, Paola CORREIA a donné pouvoir à Nathalie LALLIER, Carole OUVRARD a donné pouvoir à Françoise DODDI-POUYET, Stéphanie JANKIEWICZ a donné pouvoir à Peggy PERROCHON

Absent(s) excusé(s) :

Guillaume REJMENT

Secrétaire de séance : Sandrine PISANI-VETTRAINO

DELIBERATION N° DEL_2022_033

OBJET: DÉSIGNATION D'UN REPRÉSENTANT AU SEIN DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Madame Nathalie LALLIER, Maire, expose,

Par courrier en date du 09 juillet dernier, Madame Stéphanie JANKIEWICZ, Conseillère Municipale, nous fait part de sa décision de démissionner du Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale.

Il convient donc de procéder à son remplacement par un conseiller municipal issu de la liste « Demain Pour Paray ».

Le Conseil Municipal ayant entendu l'exposé de Madame Nathalie LALLIER,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU le Code de l'Action Sociale et des Familles,

VU la délibération n° DEL_2020_021 du 09 juin 2020 relative à la fixation du nombre d'administrateurs au Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale,

VU la délibération n° DEL_2020_022 du 20 juin 2022 relative à la désignation des représentants auprès du Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale,

VU le courrier de démission de Madame Stéphanie JANKIEWICZ du Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale, en date du 9 juillet 2022,

CONSIDÉRANT qu'il convient de procéder à son remplacement,

Après avoir délibéré à l'**unanimité**,

DÉSIGNE Madame Peggy PERROCHON en qualité d'administrateur représentant le conseil municipal au sein du Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale.

Fait et délibéré à Paray-Vieille-Poste,
Pour extrait conforme,